



## CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 23 FEVRIER 2016

### COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

#### NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45
- Qui ont pris part aux délibérations : 45

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 16 février 2016, s'est réuni le mardi 23 février 2016 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Catherine BUTTY, Christophe MOREL, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Alexandra ARDISSON, Chems SALLAH, Franck BARBEY, Paul EUZIERE, Mekia Noura ADDAD, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Philippe de FONTMICHEL, Myriam LAZREUG, Stéphane CASSARINI, Jean-Marc DEGIOANNI, Corinne SANJUAN.

#### PART EN COURS DE SEANCE :

Monsieur Jean-Marc GARNIER (prend part aux délibérations N°2 à N°11)  
Madame Alexandra ARDISSON (prend part aux délibérations N°2 à N°12)  
Monsieur Franck BARBEY (prend part aux délibérations N°2 à N°11 et N°16 à N°38)  
Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL (prend part aux délibérations N°2 à N°16)

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Dominique BOURRET
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE
- Monsieur Mahamadou SIRIBIE
- Madame Stéphanie MANDREA
- Madame Mireille BANCEL

ABSENTS :

/

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

- Monsieur Chems SALLAH (prend part aux délibérations N°19 à N°38)
- Madame Mekia Noura ADDAD (prend part aux délibérations N°12 à N°38)

PROCURATION :

- Madame Dominique BOURRET à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Brigitte VIDAL
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Valérie DAVID
- Monsieur Chems SALLAH à Monsieur le Maire
- Madame Jocelyne BUSTAMENTE à Monsieur Ali AMRANE
- Monsieur Mahamadou SIRIBIE à Monsieur Jean-François LAPORTE
- Monsieur Franck BARBEY à Monsieur Gilles RONDONI
- Madame Sabine MANDREA à Monsieur Jean-Paul CAMERANO
- Madame Mekia Noura ADDAD à Monsieur Paul EUZIERE
- Monsieur Philippe-Emmanuel de FONTMICHEL à Madame Myriam LAZREUG
- Madame Mireille BANCEL à Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

Madame Mélanie ZARRILLO est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté le procès-verbal de la séance du 19 janvier 2016.

Questions diverses :

/

**2016 - 02      SERVICE JEUNESSE  
INVESTISSEMENT MATERIEL  
DEMANDE DE SUBVENTION PORTAIL FAMILLE ET E.R.I.C - MODIFICATION**

**Monsieur le Maire**

- **SOLLICITER** les subventions d'investissement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales pour réaliser l'achat de ce matériel à hauteur de 40 % T.T.C.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer, le cas échéant, les conventions à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 03      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC MOUANS-SARTOUX  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de Mouans-Sartoux concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 04      CONVENTION INTERCOMMUNALE AVEC LA ROQUETTE SUR VAR  
RELATIVE AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES PUBLIQUES  
ACCUEILLANT DES ENFANTS HORS COMMUNE**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention intercommunale avec la commune de La Roquette sur Var concernant les charges de fonctionnement des enfants scolarisés hors commune pour l'année scolaire 2015-2016 et suivantes.
- **DIRE** que les crédits en dépenses et en recettes seront inscrits au budget.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 05            BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES  
CONVENTION AVEC L'ARTISTE CARLOS MARCANO**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** les termes de la convention entre Carlos MARCANO et la commune de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que les éventuels avenants à venir dans la mesure où ils ne dénatureront pas la convention initiale, ainsi que toute pièce, de nature administrative, technique et/ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- **DIRE** que les dépenses seront inscrites au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 06            MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD  
DEMANDES DE SUBVENTIONS A LA DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES  
CULTURELLES PACA  
CONSERVATION PREVENTIVE, RESTAURATION ET NUMERISATION DES  
COLLECTIONS  
MEDIATION TOUS PUBLICS**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte d'Azur pour le financement de la conservation préventive, de la restauration et de la numérisation des collections, ainsi que de la médiation tous publics au sein du Musée d'Art et d'Histoire de Provence et de la Villa Musée Jean-Honoré Fragonard.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 07            MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE DE PROVENCE  
VILLA MUSEE JEAN-HONORE FRAGONARD  
REGIES DES RECETTES  
MODIFICATION DES TARIFS DE MEDIATION**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à modifier les tarifs des actions de médiation scolaire, des visites guidées et des anniversaires au Musée d'Art et d'Histoire de Provence et à la Villa-Musée Jean-Honoré Fragonard.
- **DIRE** que les recettes seront inscrites à l'article 7078 du budget principal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 08            ARCHIVES COMMUNALES  
DEPOT ARCHIVES MOTTET  
SIGNATURE DE LA CONVENTION**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer le contrat de dépôt d'archives avec Monsieur Olivier MOTTET.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 09           VILLE D'ART ET D'HISTOIRE  
FONDATION DU PATRIMOINE  
ADHESION ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION**

**Monsieur le Maire**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à adhérer à la Fondation du Patrimoine en 2016.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention avec la Fondation du Patrimoine ainsi qu'à effectuer toutes démarches et signer tous documents afférents.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 10           REGIE DU « CINEMA STUDIO »  
NOMINATION DE NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL D'EXPLOITATION**

**Monsieur le Maire**

- **DESIGNER** les représentants supplémentaires du Conseil Municipal titulaires suivants : Madame Dominique BOURRET, Monsieur Paul EUZIERE, Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI et suppléants : Madame Brigitte VIDAL, Madame Frédérique CATTART, Madame Corinne SANJUAN.
- **DESIGNER** les représentants de l'Administration communale suivants : « Les Projectionnistes » titulaire et suppléant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 11           DEVELOPPEMENT DURABLE  
RAPPORT ANNUEL 2015**

**Monsieur le Maire**

- **DONNER ACTE** que le rapport concernant la situation en matière de développement durable 2015 de la ville de Grasse a bien été présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire,
- **CONFIRMER** que ce rapport, dont un exemplaire est annexé à la présente délibération, propose, d'une part, un bilan des politiques, programmes et actions publiques, dont celles conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes au regard du développement durable et, d'autre part, une analyse des processus de gouvernance mis en œuvre par la ville pour élaborer, mener et évaluer son action.
- **PRENDRE** acte que ce rapport sera transmis à la sous-préfecture et aux services de la DREAL pour information.

**2016 - 12           DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

**Monsieur le Maire**

- Je remercie chaque groupe pour sa contribution au débat.

**2016 - 13            REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL  
MODIFICATION**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** la modification du règlement intérieur du conseil municipal de la Ville de GRASSE.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 14            VILLE DE KUNMING CHINE - JUMELAGE**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** le jumelage avec la ville de KUNMING.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville la charte de jumelage annexée à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 33 voix pour et 12 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame ADDAD, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Madame CONESA, Monsieur VOARINO, Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2016 - 15            CASINO DE GRASSE  
TRANSFERT DES CONTRATS A LA SOCIETE « CASINO VICTORIA »**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** la cession du contrat de délégation de service public du Casino de GRASSE signé le 20 juillet 2011 de Monsieur Thierry GUERRIER à la société «Casino VICTORIA ».
- **APPROUVER** la cession de la convention d'occupation des locaux du Casino de Grasse en date du 20 juillet 2011 de Monsieur Thierry GUERRIER à la société « Casino VICTORIA ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les avenants uniquement nécessaires à la cession de ces contrats.
- **AUTORISER** la société à déposer un dossier d'autorisation des jeux auprès du Ministère de l'intérieur.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2016 - 16            CASINO DE GRASSE  
MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES**

**Monsieur le Maire**

- **APPROUVER** la modification du contrat de délégation de service public du Casino de GRASSE en date du 20 juillet 2011 conformément au projet annexé.
- **APPROUVER** la modification de la convention d'occupation des locaux du Casino de Grasse en date du 20 juillet 2011 conformément au projet annexé.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre : Monsieur de FONTMICHEL, Madame LAZREUG, Monsieur CASSARINI.

**2016 - 17            REGIE D'EXPLOITATION CINEMA STUDIO  
SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2015**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **APPROUVER** l'attribution d'une subvention d'exploitation à hauteur de 100 000 euros, compte-tenu de la décision du Conseil Municipal de maintenir un cinéma de proximité sous la forme d'art et d'essai et des contraintes particulières liées à l'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 39 voix pour et 6 voix contre :  
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI, Monsieur DEGIOANNI (2 voix), Madame SANJUAN.

**2016 - 18            ART 133 DU CODE DES MARCHES PUBLICS  
PUBLICATION DES MARCHES CONCLUS EN 2015**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **PRENDRE ACTE** de cette liste.

**2016 - 19            RENOUVELLEMENT URBAIN  
CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA VOIE DE DESSERTE EXISTANTE DES  
ENSEMBLES IMMOBILIERS VALMY VAL DE PROVENCE ET L'ADRET**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **DECIDER** le transfert de la voie de desserte des ensembles immobiliers le Valmy, Val de Provence et la copropriété de l'Adret dans le Domaine public de la Commune sans indemnité.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir nécessaires à la réalisation de cette affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 20            EFFONDREMENT IMMEUBLES 47, 49 RUE DROITE  
CONVENTION DE PREFINANCEMENT DES MESURES DE MISE EN SECURITE DU SITE**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **APPROUVER** la convention de préfinancement des mesures d'investigations et de mise en sécurité du site de l'effondrement des immeubles situés 47 et 49 rue droite moyennant un coût de 9 400 euros pour la commune.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.
- **DIRE** que les crédits seront prévus au budget.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 42 voix pour et 3 voix contre :  
Madame LAZREUG (2 voix), Monsieur CASSARINI.

**2016 - 21 FONDS D'AMORCAGE DES RYTHMES SCOLAIRES  
REVERSEMENT AUX ECOLES PRIVEES SOUS CONTRAT  
CONVENTION**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire de Grasse par sa direction des Finances, au reversement de 31.450 € à l'OGEC Fénelon.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire de Grasse à signer la convention avec l'OGEC Fénelon.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 – 22 LOCATION MADAME DRIESEN ET MONSIEUR SAMOILA  
REMISE GRACIEUSE DE DETTE**

**Monsieur Philippe WESTRELIN**

- **APPROUVER** la remise gracieuse partielle de la dette de Madame DRIESEN pour un montant de 1 107, 44 euros et Monsieur Cosmin SAMOILA pour un montant de 1 679, 12 € pour la location d'un local sis impasse de la Poissonnerie.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 23 MODIFICATION DE LA NOUVELLE TARIFICATION DE LOCATION DES SALLES  
DU PALAIS DES CONGRES, DE L'ESPACE CHIRIS ET DE LA SALLE SOUS LE COURS**

**Madame Catherine BUTTY**

- **ABROGER** la délibération n°2015-116 du 30 juin 2016 sur la nouvelle tarification des salles.
- **VOTER** la nouvelle tarification des salles municipales : Palais des Congrès, Espace Chiris et Salle sous le Cours.
- **VALIDER** les trois annexes de la présente délibération concernant la tarification spécifique par salles municipales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.



**2016 - 24            RUPTURE ANTICIPEE DU BAIL EMPHYTEOTIQUE AVEC NOUVEAU LOGIS AZUR  
CESSION A NOUVEAU LOGIS AZUR**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **APPROUVER** la rupture amiable anticipée et sans indemnité du bail emphytéotique signé les 23 juin et 10 juillet 1980 entre la Ville de Grasse et la société anonyme d'habitations à loyer modéré Le Nouveau Logis.
- **APPROUVER** la cession à la société Nouveau Logis Azur de la partie du volume n°3 de l'état descriptif de division comprenant 30 logements et 30 parkings moyennant un prix au bénéfice de la Ville de Grasse de 950 000 €,
- **DIRE** que les frais d'actes et de modification de l'état descriptif de division seront à la charge de l'acquéreur.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir en règlement de cette affaire, notamment l'acte constatant la rupture anticipée du bail emphytéotique ainsi que l'acte authentique appelé à constater la mutation foncière.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 25            ELARGISSEMENT DU CHEMIN SAINT-MARC  
ECHANGE DE PARCELLES AVEC MONSIEUR MARCUS**

**Monsieur Christophe MOREL**

- **ADOPTER** les termes de l'échange à intervenir avec Monsieur Victor MARCUS à savoir :
  - acquisition par la collectivité de 286 m<sup>2</sup> à détacher des parcelles DT 187-188-190-228-229.
  - Cession par la Commune d'un délaissé de 66 m<sup>2</sup> à détacher de la parcelle DT 189.
  - Versement d'une soulte d'un montant de 30 000 euros au profit de Monsieur Victor MARCUS.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou Monsieur Christophe MOREL Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville tous documents à intervenir en règlement de cette affaire, notamment l'acte authentique appelé à constater les mutations foncières.
- **DIRE** que la Ville prendra en charge les frais d'acte.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 26            PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS  
DEMANDE D'OCTROI – INTERVENTION BD FRAGONARD**

**Madame Valérie COPIN**

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle aux agents de la Police Municipale messieurs GOLDSCHIEDER Laurent, NACCARA Chekib, TOSTI Jérôme.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 27            PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS  
DEMANDE D'OCTROI – INTERPELLATION TRAVERSE ROUSTAN**

**Madame Valérie COPIN**

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle aux agents de la Police Municipale Messieurs Norman MARI, Christian GILLI, Cyril BERNARD, Nicolas COZETTE et Madame Sandra MARECAUX.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 28            CREATION D'UN EMPLOI DE CHARGÉ DE MISSION CONTROLEUR DE GESTION  
MANAGER DES RISQUES**

**Madame Valérie COPIN**

- **APPROUVER** la création de l'emploi de Chargé de Mission Contrôleur de gestion – Manager des risques.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents et actes requis dans le cadre de la procédure de recrutement.
- **DIRE** que des crédits sont prévus au budget 2016 et suivants chapitre 012.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 29            TABLEAU DES EFFECTIFS  
MODIFICATION**

**Madame Valérie COPIN**

- **APPROUVER** les créations de poste.
- **DIRE** que les crédits sont inscrits aux budgets 2016 et suivants.
- **APPROUVER** le tableau des effectifs communaux annexé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 30            GRILLE TARIFAIRE POUR L'OCCUPATION COMMERCIALE DU DOMAINE PUBLIC**

**Madame Valérie DAVID**

- **NOTIFIER** que ces tarifs entreront en vigueur à compter du 1er mars 2016,
- **APPROUVER** la nouvelle grille tarifaire,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 31            CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS**

**Madame Nicole NUTINI**

- **APPROUVER** la convention de partenariat entre la Commune de GRASSE, l'Association « Vétérinaire Pour Tous 06 » et l'Association « Assistance aux Animaux ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention.
- **DIRE** que les crédits seront inscrits au budget 2016.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 32            FERMETURE D'UN TRONCON DE SENTIER INSCRIT AU PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE**

**Madame Nicole NUTINI**

- **APPROUVER** le retrait du PDIPR du sentier allant de l'Oratoire du Pilon à Super Grasse tel que matérialisé sur le plan en annexe.
- **DIRE** que le Conseil Départemental prendra en charge le balisage du PDIPR.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 33            ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

**Monsieur Philippe BONELLI**

- **PRENDRE ACTE** conformément la réglementation en vigueur, que la phase d'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde de la ville de Grasse est terminée.

**2016 - 34            MISE EN FOURRIERE DES VEHICULES – ENLEVEMENT GARDIENNAGE  
DELEGATION DE SERVICE PUBLIC  
AVENANT**

**Monsieur Jean-Marie BELVEDERE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer cet avenant modifiant ces deux tarifs avec le délégataire Monsieur POUSSARD, EURL ASSISTANCE AUTOMOBILE 06 (AA 06).

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 35

**REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE DE GRASSE  
PRESCRIPTION DE LA REVISION ET DEFINITION DES OBJECTIFS POURSUIVIS ET DES  
MODALITES DE CONCERTATION**

**Madame Murièle CHABERT**

- **RAPPORTER** la délibération du 4 juillet 2013 prescrivant la révision du RLP et la délibération du 23 septembre 2014 exposant le bilan de la concertation publique et arrêtant un premier projet de RLP,
- **PRESCRIRE** la procédure de révision du Règlement Local de Publicité sur l'ensemble du territoire communal selon des objectifs redéfinis et issus de la réflexion relancée dans le courant de l'année 2015,
- **DETERMINER**, conformément aux articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme, les modalités de la concertation de la façon suivante :
  - Mise en ligne sur le site internet de la Ville de Grasse de supports de présentation illustrant les enjeux et objectifs du RLP révisé permettant de prendre connaissance des principaux éléments du projet de RLP tout au long de la procédure,
  - Mise à la disposition du public et des personnes concernées d'un registre permettant de formuler des observations et propositions tout au long de la procédure d'élaboration/révision du RLP,
  - Organisation d'une ou plusieurs réunions publiques afin de présenter globalement les objectifs et mesures du projet de Règlement Local de Publicité.
- **DIRE** que, conformément à l'article L 153-11 du code de l'urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées mentionnées à l'article L.132-7 et L. 132-9 du code de l'urbanisme. La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une publication en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou un de ses représentants à signer toutes les pièces consécutives à l'exécution de la présente délibération et poursuivre les procédures nécessaires à la mise en œuvre du RLP révisé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2016 - 36

**ADOPTION DES TARIFS POUR L'EVENEMENT « MISS GRASSE »**

**Madame Aline BOURDAIRE**

- **APPROUVER** les tarifs suivants :
  - Entrée simple à 12 €.
  - Gratuité pour les enfants de moins de 8 ans.
  - Gratuité pour les partenaires et sponsors.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 44 voix pour et 1 abstention : Monsieur VOARINO.

**2016 - 37          EXPOROSE 2016  
ADOPTION DES TARIFS**

**Madame Aline BOURDAIRE**

- **ADOPTER** les tarifs suivants :
  - Caution pour réservation espace pépiniériste et exposants « Garden » : 100€ TTC
  - Gratuité d'occupation du domaine public pour les partenaires ayant collaboré étroitement à la manifestation
  - Garden, espace commercial de 3x3 : 320€ TTC
  - Entrée tarif normal : 5€ TTC
  - Entrée groupe (à partir de 10 personnes), enfants de moins de 12 ans, handicapés, chômeurs, retraités et étudiants : 3€ TTC
  - Gratuité sur présentation d'un carton d'invitation de la Ville de Grasse.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2016 - 38          BELVEDERE BIBLIOTHEQUE PATRIMONIALE VILLA SAINT HILAIRE  
CONSTRUCTION BELVEDERE  
1 % ARTISTIQUE  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC PACA**

**Monsieur Jean-François LAPORTE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un Permis de Construire pour le belvédère et les aménagements « détente » et « paysager ».
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter une subvention à la Direction Régionales des affaires culturelles à hauteur de 80%.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le, 24 février 2016

Le Maire,

**Jérôme VIAUD**  
Vice-président du Conseil départemental  
des Alpes-Maritimes  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Pays de Grasse